

CHAIRE D'ÉTUDES COMMERCIALES A LYON

La ville de Lyon, si célèbre par son commerce et son industrie, si importante par sa nombreuse population, possède des sociétés littéraires, scientifiques et artistiques, et des établissements d'instruction publique dignes d'une grande capitale; mais l'enseignement des matières commerciales y était complètement négligé. M. le Sénateur, préfet du Rhône, a remarqué cette lacune et s'est empressé de la combler en créant, avec le concours et sous le patronage du conseil municipal et de la Chambre de commerce, *une chaire d'études commerciales participant du droit et de l'économie politique*. Le titulaire de cette chaire est M. Valois, ancien président de Chambre à la cour impériale de Lyon et Président de la Société d'instruction primaire du Rhône. Le nom de M. Valois assure déjà le succès du cours. Tout Lyon connaît en effet cette parole facile, éloquent, cet esprit droit, éclairé, libéral; les familles ouvrières surtout et leurs enfants savent apprécier le sentiment généreux de l'homme habile et dévoué, à qui l'enseignement populaire à Lyon doit de si nombreuses et si importantes créations.

Le cours s'est ouvert le mardi 16 janvier, dans l'ancienne salle de la Bourse, au Palais des Arts en présence d'un très-nombreux auditoire, dans lequel on remarquait M. Paul Sauzet, ancien président de la Chambre des députés, le premier président Gilardin, M. Lyonnet, président du tribunal de commerce, plusieurs notabilités du commerce, de la magistrature et du barreau, et un grand nombre d'ouvriers.

Dans la première séance, le professeur a exposé la place de son enseignement. Son sujet sera le commerce, et dans ses démonstrations il s'efforcera d'allier le droit à l'économie politique et à l'histoire. L'esprit de la population lyonnaise,